

Nouveau Règlement « Trophée Wack Sport »

Article 1 : Représentation

Cette compétition, organisée par le Comité de Loire-Atlantique, est ouverte à tous les clubs affiliés à la FFTT. Les équipes seront constituées de 3 joueurs, avec possibilité de remplaçants. Chaque club pourra engager plusieurs équipes dans un même tableau.

Article 2 : Les tableaux

Ils sont au nombre de 3 :

- Tableau A : Total des points des 3 joueurs < 4 500 points
- Tableau B : Total des points des 3 joueurs < 3 500 points
- Tableau C : Total des points des 3 joueurs < 2 500 points

Il est pris en compte le classement des points du début de la saison pour toute la durée de la compétition, **y compris si nouveaux joueurs.**

Article 3 : Formule de la compétition

Phase préliminaire : dans chaque tableau les équipes engagées sont réparties en poules (si possible par secteur géographique) en fonction du nombre d'équipes engagées.

Le décompte des points sera le suivant :

Victoire : 3 points – Match nul : 2 points – Défaite : 1 point – Forfait : 0 point.

Phase Finale : A l'issue des poules un classement sera établi qui qualifiera plusieurs équipes par poule, en fonction du nombre d'équipes engagées. En cas d'égalité de points, le départage général sera appliqué. Les équipes se rencontreront alors en élimination directe jusqu'à **la finale qui se déroulera le vendredi 28 mai 2026 à (Lieu non encore déterminé).**

Article 4 : Dates, lieux et horaires des rencontres

Les rencontres se dérouleront avant la date butoir indiquée sur le calendrier. Date et horaire seront convenus entre les équipes avant la rencontre. Il appartient au club qui reçoit de contacter l'équipe adverse.

En cas d'impossibilité pour les 2 équipes de trouver une date et un horaire à leur convenance avant la date butoir, il appartient au club qui reçoit de contacter le Comité. Le Comité imposera une date et heure de rencontre obligatoire. En cas d'impossibilité de présence d'une ou deux des équipes le match sera déclaré perdu par forfait pour les équipes ne pouvant être présentes à cette date. La date de la finale est imposée par le Comité.

Article 5 : Qualification des joueurs, brûlage

- Une équipe ne pourra être incomplète, sous peine de perdre le match par forfait.
- Une équipe peut comporter plusieurs joueurs mutés.
- Chaque équipe peut être mixte.
- Les poussins ne peuvent participer à cette compétition.

Les joueurs participants à la phase finale devront avoir disputé **un minimum de 2 rencontres** avec leur équipe dans la phase préliminaire.

En cas de blessure d'un ou plusieurs joueurs ne permettant pas de compléter l'équipe avec les joueurs et remplaçants ayant participé à la phase préliminaire, un nouveau joueur pourra être intégré (à condition de présentation d'un certificat médical pour les joueurs absents). Le total des points de l'équipe ne pourra dépasser le maximum autorisé du tableau.

Il n'y a pas de règle de brûlage entre les différentes équipes, seul le cumul des points des 3 joueurs doit être respecté.

Les performances et contre-performances seront prises en compte pour le classement individuel, avec un coefficient de 0.5.

Article 6 : Déroulement des rencontres

Les rencontres se dérouleront au minimum sur deux tables. Il sera possible de jouer sur trois tables.

Les rencontres comportent 10 parties (9 simples et 1 double). Les parties se déroulent dans l'ordre de la feuille de rencontre (A/X – B/Y – C/Z – B/X – Double – A/Z – C/Y – B/Z – C/X – A/Y)

La rencontre s'arrête lorsque l'ensemble des 10 parties a été joué. Pour la phase finale la rencontre s'arrêtera selon la règle du score acquis (le premier à 6 sera déclaré vainqueur).

Article 7 : Récompenses

Le club vainqueur de chaque tableau se verra remettre un trophée.

Les 3 joueurs des équipes finalistes de chaque tableau seront récompensés lors des finales.

Un challenge des clubs sera mis en place parallèlement. Les résultats des 3 meilleures équipes engagées seront additionnés. 1 point/position en poule (pour une poule de 6 : 6ème 1 point, 5ème 2 points, 4ème 3 points, etc) et 1 point complémentaire par match gagné en phase finale. En cas d'égalité entre 2 clubs, celui ayant l'équipe qui a été le plus loin dans la compétition sera gagnant, en commençant par comparer leur première équipe, puis leur seconde et enfin leur troisième. En cas d'égalité, le vainqueur sera le club totalisant le plus de matchs gagnés sur l'ensemble des 3 équipes.

Le club gagnant ce challenge sera récompensé lors de l'AG du comité.

Article 8 : Transmission des résultats

La saisie des scores doit se faire sur GIRPE et incombe à l'association qui reçoit.

En cas de forfait la saisie incombe à l'association qui bénéficie du forfait si c'est club recevant. Et si le club n'est pas recevant, il faut envoyer la feuille de match au Comité afin que le Comité puisse la saisir.

Les résultats doivent être enregistrés au plus tard le lendemain de la date butoir du match.

Les amendes sont les mêmes que pour le championnat par équipe départemental.

Article 9 : Cas non prévu

Tout cas non prévu ou réclamation sera tranché par la commission sportive.

Article 10 : Calendrier de l'épreuve

Dates butoirs	
Phase de poule (poule de 7 ou 8)	Phase finale
20/11/26	Phase finale – avants tours si nécessaire avant le 14/05/27 (suivant le nombre de poules)
18/12/26	
15/01/27	

12/02/27	Finale le Vendredi 28/05/27
05/03/27	
02/04/27	
23/04/27	

- NB : Pour les poules de 6 lire les dates suivantes : 20/11/26 – 18/12/26 – 22/01/27 – 20/02/27 – 02/04/27

Article 11 : Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés à 40 € par équipe.

🔗 Inscriptions sur le site du Comité, dans votre « [Espace Clubs joueurs 44](#) » jusqu'au 12 Octobre 2026.

